

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 33-2019/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
DJA	1
Intéressés	157
JONC	1
Archives NC	1

DÉLIBÉRATION

portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes et instances

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 1-89/APS du 19 juillet 1989 relative au règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud ;

Vu la délibération n° 1-2019/APS du 11 janvier 2019 approuvant le principe d'une délégation de service public pour le transport maritime de passagers vers l'île des Pins ;

Vu le rapport n° 10892-2019/1-ACTS/DJA du 10 avril 2019,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 JUIN 2019, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

TITRE 1 – SECTEUR DES FINANCES ET DU PATRIMOINE

ARTICLE 1 : Au **Comité consultatif du crédit**, sont désignés :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT , titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU , suppléante.

ARTICLE 2 : A la **Commission consultative d'évaluation des charges (CCEC)**, sont désignés :

- Monsieur Philippe BLAISE , titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU , suppléante.

ARTICLE 3 : A la **Commission d'appels d'offres des marchés provinciaux (CAO-MP)**, sont désignés :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Monsieur Briec FROGIER, titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Aniseta TUFELE, suppléante ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 4 : Au comité technique de gestion du **Groupement d'intérêt économique SERAIL**, est désignée :

- Madame Maud PEIRANO, titulaire.

ARTICLE 5 : A l'**Observatoire territorial des marchés publics (OTMP)**, est désignée :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire.

TITRE 2 – SECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ARTICLE 6 : A l'**Aquarium de Nouméa et de la province Sud**, sont désignés :

Au conseil d'administration

- Madame Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- Madame Aniseta TUFELE, suppléante ;
- Monsieur Nicolas METZDORF, suppléant ;
- Monsieur Roch WAMYTAN, suppléant ;
- Madame Annie QAEZE, suppléante.

Au comité de pilotage

- Madame Pascale DONIGUIAN, titulaire.

ARTICLE 7 : A l'assemblée générale de la **Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)**, est désigné :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

ARTICLE 8 : Au **Comité consultatif d'action économique – partie économie générale (CCAÉ –EG)**, est désigné :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire.

ARTICLE 9 : Au **Comité consultatif d'action économique – partie économie maritime (CCAÉ –EM)**, est désignée :

- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

ARTICLE 10 : Au **Comité consultatif d'action économique – partie économie rurale (CCAÉ –ER)**, est désignée :

- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire.

ARTICLE 11 : Au **Comité consultatif d'action économique – partie économie verte (CCAÉ –EV)**, est

désignée :

- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

ARTICLE 12 : Au **Comité de pilotage de Saint-Louis**, sont désignés :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire ;
- Monsieur Vaimua MULIAVA, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Monsieur Louis MAPOU, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire ;

ARTICLE 13 : Au **Comité de pilotage du label qualité des organismes de formation conventionnant avec la Nouvelle-Calédonie**, est désignée :

- Madame Veylma FALAEO, titulaire.

ARTICLE 14 : Au **Comité espace performance de la chambre de commerce et d'industrie (CCI)**, est désigné :

Au collège des activités commerciales :

- Monsieur Gérard PIOLET, titulaire.

Au collège des activités industrielles :

- Monsieur Gérard PIOLET, titulaire.

Au collège des activités de service :

- Monsieur Gérard PIOLET, titulaire.

ARTICLE 15 : Au **Conseil consultatif du tourisme (CCT)**, sont désignés :

- Monsieur Briec FROGIER , titulaire ;
- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Inès KOUATHE, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, suppléante ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, suppléant ;
- Monsieur Christopher GYGES, suppléant ;
- Monsieur Aloisio SAKO, suppléant ;
- Madame Magali MANUOHALALO, suppléante.

ARTICLE 16 : A la **Commission consultative d'aide à la sécurisation des commerces**, est désigné :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

ARTICLE 17 : Au comité de gestion du **Fonds de garantie de la province Sud (FGPS)**, est désigné :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

ARTICLE 18 : Au conseil d'administration du **Groupement d'intérêt économique Nouvelle-Calédonie tourisme point Sud (GIE – NCTPS)**, sont désignés :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 19 : Au conseil d'administration de l'**Institut territorial de la statistique et des études économiques (ISEE)**, sont désignés :

- Monsieur Raphaël LARVOR, titulaire ;
- Monsieur Jean-Paul CABANAS, suppléant.

ARTICLE 20 : A **Nouméa centre-ville**, est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Nathalie SANUY, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Nathalie SANUY, titulaire.

ARTICLE 21 : A **PROMOSUD**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire ;
- Monsieur Briec FROGIER, titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Madame Sonia BACKES, titulaire ;
- Monsieur Louis MAPOU, titulaire ;
- Monsieur Philippe MICHEL, titulaire.

ARTICLE 22 : A la **Société d'économie mixte (SEM) de Tina**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Monsieur Briec FROGIER, titulaire ;
- Monsieur Gil BRIAL, titulaire ;
- Monsieur Philippe GOMES, titulaire.

ARTICLE 23 : A la **Société d'économie mixte (SEM) Mwe Ara**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Yoann LECOURIEUX, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Monsieur Yoann LECOURIEUX, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Monsieur Philippe MICHEL, titulaire.

ARTICLE 24 : A la **Société des hôtels de Nouméa**, est désigné :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire.

TITRE 3 – SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ARTICLE 25 : Au **Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)**, sont désignés :

- Madame Françoise SUVE, titulaire ;
- Monsieur Vaimua MULIAVA, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire.

ARTICLE 26 : Au **Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Boulouparis**, sont désignés :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire ;
- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire.

ARTICLE 27 : Au **Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Bourail**, sont désignés :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Monsieur Vaimua MULIAVA, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

ARTICLE 28 : Au **Comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Nouméa**, sont désignés :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire.

ARTICLE 29 : A la **Commission consultative des aides à l'habitat (CCAH)**, sont désignés :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire.

ARTICLE 30 : A la **Commission des lots industriels**, sont désignés :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Madame Magali MANUOHALALO, titulaire.

ARTICLE 31 : A la **Commission provinciale d'urbanisme commercial (CPUC)**, sont désignés :

- Monsieur Alésio SALIGA, titulaire ;
- Madame Maria Isabella LUTOVIKA, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire ;
- Monsieur Nicolas METZDORF, titulaire ;
- Monsieur Christopher GYGES, suppléant ;
- Madame Veylma FALAEO, suppléante ;
- Madame Inès KOUATHE, suppléante ;
- Madame Magali MANUOHALALO, suppléante ;
- Madame Nina JULIE, suppléante ;

ARTICLE 32 : Au conseil d'administration du **Fonds social de l'habitat (FSH)**, est désignée :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire.

ARTICLE 33 : A la **Société d'économie mixte d'agglomération (SEM AGGLO)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Alésio SALIGA, titulaire.

A la commission d'attribution des logements :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Monsieur Alésio SALIGA, titulaire ;
- Monsieur Vaimua MULIAVA, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire.

ARTICLE 34 : A la commission d'attribution des logements de la **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**, sont désignées :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire.

TITRE 4 – SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

ARTICLE 35 : A l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), sont désignés :

Au conseil d'administration :

- Monsieur Louis MAPOU, titulaire.

Au comité de province :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;

- Monsieur Louis MAPOU, titulaire.

ARTICLE 36 : Au conseil d'administration de l'Agence rurale, sont désignés :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;

- Monsieur Louis MAPOU, suppléant.

ARTICLE 37 : A la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire.

A la commission électorale chargée de la révision des listes électorales :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire.

ARTICLE 38 : Au Comité consultatif de l'enseignement agricole (CCEA), sont désignés :

- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;

- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 39 : Au conseil d'administration de l'Institut agronomique calédonien (IAC), sont désignés :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;

- Madame Virginie RUFFENACH, suppléante.

ARTICLE 40 : Au Lycée agricole et général Michel ROCARD, sont désignés :

Au conseil d'administration :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;

- Monsieur Nicolas METZDORF, suppléant.

Au conseil de la formation professionnelle continue :

- Madame Veylma FALAEU, titulaire.

ARTICLE 41 : Au conseil d'administration de l'**Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF)**, sont désignés :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Monsieur Yoann LECOURIEUX, titulaire ;
- Monsieur Milakulo TUKUMULI, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- Monsieur Thierry SANTA, suppléant ;
- Madame Veylma FALAEAO, suppléante ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 42 : A la **Société d'économie mixte Sud Forêt (SEM Sud Forêt)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire ;
- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

TITRE 5 – SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

ARTICLE 43 : A la **Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de la prévoyance des travailleurs (CAFAT)**, sont désignés :

Au conseil d'administration :

- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire.

A la commission conventionnelle paritaire – section sociale :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire.

ARTICLE 44 : Au conseil d'administration du **Centre hospitalier spécialisé Albert BOUSQUET (CHS)**, est désignée :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire.

ARTICLE 45 : Au conseil d'administration du **Centre hospitalier territorial Gaston BOURRET (CHT – Médipôle Koutio)**, est désignée :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

ARTICLE 46 : Au Comité de coordination de l'**Institut PASTEUR (IPNC)**, est désignée :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire.

ARTICLE 47 : Au **Comité de l'organisation sanitaire et sociale (COSS)**, sont désignées :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 48 : A la **Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales**, sont désignés :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire ;
- Madame Aniseta TUFELE, suppléante ;
- Monsieur Christopher GYGES, suppléant ;
- Monsieur Aloisio SAKO, suppléant.

ARTICLE 49 : A la **Commission d'agrément des candidats à l'adoption**, sont désignés :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;
- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire ;
- Madame Magali MANUOHALALO, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Inès KOUATHE, suppléante ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 50 : A la **Commission de la carte sanitaire**, est désignée :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire.

ARTICLE 51 : A la **Commission d'instruction des prêts spéciaux complémentaires à la construction**, est désigné :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

ARTICLE 52 : Au **Conseil calédonien de la famille**, sont désignées :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire.
- Madame Magali MANUOHALALO, suppléante.

ARTICLE 53 : Au **Conseil de famille des pupilles de l'Etat** (dispositif d'accouchement sous le secret dans le cadre de la protection de l'enfance), est désignée :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire.

ARTICLE 54 : Au **Conseil du handicap et de la dépendance (CHD)**, sont désignés :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire.

A la section insertion professionnelle :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, suppléant.

A la section prestations sociales :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Madame Nadine JALABERT, suppléante.

ARTICLE 55 : Au comité de gestion du **Fonds autonome de compensation des transports sanitaires terrestres et des urgences ambulancières (FACTUR)**, est désignée :

- Madame Cindy PRALONG, titulaire.

ARTICLE 56 : Au comité de gestion du **Fonds autonome de compensation en santé publique (FACSP)**, est désignée :

- Madame Cindy PRALONG, titulaire.

ARTICLE 57 : Au **Groupement d'intérêt public « Handicap et Dépendance » (GIP HD)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Monsieur Philippe DUNOYER, titulaire ;

- Madame Cindy PRALONG, suppléante ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Cindy PRALONG, suppléante.

ARTICLE 58 : Au **Groupement d'intérêt public « Union pour le Handicap » (GIP UPH)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Monsieur Philippe DUNOYER, titulaire ;
- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire ;

- Madame Cindy PRALONG, suppléante ;
- Madame Annie QAEZE, suppléante ;
- Madame Inès KOUATHE, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Cindy PRALONG, suppléante.

ARTICLE 59 : Au conseil d'administration de l'**Instance de coordination gérontologique de la province Sud**, sont désignées :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Aniseta TUFÉLE, suppléante.

ARTICLE 60 : A l'**Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS)**, sont désignées :

Au conseil d'administration :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Aniseta TUFÉLE, suppléante.

Au conseil technique de la filière de formation à la santé :

- Madame Cindy PRALONG, titulaire.

Au conseil technique de la filière des formations sociales :

- Madame Cindy PRALONG, titulaire.

ARTICLE 61 : A la **Mutuelle des fonctionnaires (MDF)**, est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

A la commission de contrôle :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

ARTICLE 62 : A l'**Observatoire des actions sociales et médicosociales de la province Sud**, sont désignées :

A l'assemblée générale :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;

- Madame Cindy PRALONG, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;

- Madame Cindy PRALONG, suppléante.

ARTICLE 63 : Au conseil d'établissement de la **Résidence pour personnes âgées « Les Cerisiers Bleus »**, est désignée :

- Madame Eliette COGNARD, titulaire.

TITRE 6 – SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

ARTICLE 64 : A l'**Association « observatoire de l'environnement » (ŒIL)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;

- Madame Françoise SUVE, suppléante.

Au conseil d'administration :

- Madame Françoise SUVE, titulaire ;

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;

- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;

- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

ARTICLE 65 : A l'assemblée générale du **Centre d'initiation à l'environnement en Nouvelle-Calédonie (CIE-NC)**, est désigné :

- Monsieur David UGOLINI, titulaire.

ARTICLE 66 : Au **Comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Goro (CICS)**, sont désignés :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Monsieur Roch WAMYTAN, titulaire ;
- Monsieur Milakulo TUKUMULI, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Monsieur Philippe MICHEL, titulaire.

ARTICLE 67 : A la **Commission d'agrément relative à la gestion des déchets**, sont désignés :

- Madame Françoise SUVE, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Madame Magali MANUOHALALO, titulaire.

ARTICLE 68 : Au conseil d'administration du **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN)**, sont désignées :

- Madame Françoise SUVE, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire.

ARTICLE 69 : Au **Groupement d'intérêt public centre national de recherche technologique « Nickel et son environnement » (CNRT)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Jacques LEGUERE, titulaire ;
- Monsieur Jean-Jacques PERRAUD, suppléant.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Jacques LEGUERE, titulaire ;
- Monsieur Jean-Jacques PERRAUD, suppléant.

Au comité scientifique interne :

- Monsieur Jean-Jacques PERRAUD, titulaire.

ARTICLE 70 : Au comité directeur de l'**Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)**, sont désignées :

- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- Madame Sofia-Eléna MOTUHI, suppléante.

ARTICLE 71 : Au conseil d'administration du **Syndicat mixte des grandes fougères (SMGF)**, sont désignés :

- Monsieur Laurent FOGLIANI, titulaire ;
- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- Monsieur David UGOLINI, suppléant ;
- Monsieur Jean-Paul PAARUA, suppléant ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

TITRE 7 – SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ARTICLE 72 : A l'assemblée générale de l'Association calédonienne de travail et d'insertion vers l'emploi (ACTIVE), sont désignées :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 73 : Au Comité de l'emploi, de la formation et de l'insertion (CEFI), sont désignées :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire.

ARTICLE 74 : Au Comité stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelles (CSEIFOP), est désignée :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire.

ARTICLE 75 : A la Commission consultative de la certification professionnelle (CCCP), sont désignées :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, suppléante.

ARTICLE 76 : A la Commission de validation des stages SAFIR, sont désignés :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 77 : Aux Commissions mixtes sectorielles, est désignée :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

ARTICLE 78 : Au Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC), est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire.

ARTICLE 79 : Au conseil d'administration de l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC), sont désignés :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Monsieur Roch WAMYTAN, suppléant.

ARTICLE 80 : A l'assemblée générale de la **Mission d'insertion des jeunes (MIJ)**, sont désignés :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Monsieur Thierry SANTA, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Aniseta TUFELE, suppléante ;
- Monsieur Alésio SALIGA, suppléant ;
- Madame Nina JULIE, suppléante ;
- Madame Emmanuelle KHAC, suppléante.

ARTICLE 81 : Au conseil de perfectionnement du **Régiment du service militaire adapté (RSMA)**, sont désignés :

- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, suppléante.

TITRE 8 – SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 82 : A l'**Association foyer tutorat**, est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire.

ARTICLE 83 : A l'assemblée générale de l'**Association Jules GARNIER pour un juvénat lycéen**, est désignée :

- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 84 : Au conseil d'administration du **Collège d'Apogoti**, sont désignées :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, suppléante.

ARTICLE 85 : Au conseil d'administration du **Collège de Boulari**, sont désignés :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, suppléante ;
- Monsieur Roch WAMYTAN, suppléant.

ARTICLE 86 : Au conseil d'administration du **Collège de Bourail**, sont désignés :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- Monsieur Nicolas METZDORF, suppléant.

ARTICLE 87 : Au conseil d'administration du **Collège de Dumbéa-sur-Mer**, sont désignés :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, suppléante ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 88 : Au conseil d'administration du **Collège Gabriel Païta (Païta Nord)**, sont désignés :

- Madame Aniseta TUFELE, titulaire ;
- Monsieur Louis MAPOU, titulaire ;
- Monsieur Thierry SANTA, suppléant ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 89 : Au conseil d'administration du **Collège de Kaméré**, sont désignés :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, suppléant ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, suppléante.

ARTICLE 90 : Au conseil d'administration du **Collège de la Rivière Salée**, sont désignées :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Maria Isabella LUTOVIKA, suppléante.

ARTICLE 91 : Au conseil d'administration du **Collège de Magenta**, sont désignés :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, suppléante ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 92 : Au conseil d'administration du **Collège de Normandie**, sont désignés :

- Monsieur Alésio SALIGA, titulaire ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;
- Monsieur Christopher GYGES, suppléant ;
- Madame Maria Isabella LUTOVIKA suppléante.

ARTICLE 93 : Au conseil d'administration du **Collège de Plum**, sont désignés :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;
- Monsieur Thierry SANTA, suppléant ;
- Monsieur Nicolas METZDORF, suppléant.

ARTICLE 94 : Au conseil d'administration du **Collège de Tuband**, sont désignés :

- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Monsieur Thierry SANTA, suppléant ;
- Monsieur Aloisio SAKO, suppléant.

ARTICLE 95 : Au conseil d'administration du **Collège de Yaté**, sont désignées :

- Madame Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante.

ARTICLE 96 : Au conseil d'administration du **Collège Edmée VARIN (Dumbéa-Auteuil)**, sont désignés :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Monsieur Thierry SANTA, suppléant ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 97 : Au conseil d'administration du **Collège Francis CARCO (Koutio)**, sont désignés :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Monsieur Gil BRIAL, suppléant ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 98 : Au conseil d'administration du **Collège Georges BAUDOUX**, sont désignés :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, suppléante ;
- Monsieur Gil BRIAL, suppléant.

ARTICLE 99 : Au conseil d'administration du **Collège Jean FAYARD (Dumbéa – Katiramona)**, sont désignés :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Madame Virginie RUFFENACH, suppléante ;
- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

ARTICLE 100 : Au conseil d'administration du **Collège Jean MARIOTTI**, sont désignées :

- Madame Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Virginie RUFFENACH, suppléante ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, suppléante.

ARTICLE 101 : Au conseil d'administration du **Collège La colline (Thio)**, sont désignés :

- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire ;
- Monsieur Milakulo TUKUMULI, suppléant.

ARTICLE 102 : Au conseil d'administration du **Collège Louise MICHEL**, sont désignés :

- Madame Aniseta TUFELE, titulaire ;
- Monsieur Louis MAPOU, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant ;
- Monsieur Milakulo TUKUMULI, suppléant.

ARTICLE 103 : Au conseil d'administration du **Collège Portes de Fer**, sont désignés :

- Monsieur Gil BRIAL, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Aniseta TUFELE, suppléante.

ARTICLE 104 : Au conseil d'administration du **Collège Théodore KAWA-BRAINO (La Foa)**, sont désignés :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante ;
- Monsieur Jean KAYS, suppléant.

ARTICLE 105 : Au **Comité de coordination et de suivi des écoles prioritaires de la province Sud (COMEP)**, sont désignées :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 106 : Au **Comité de la caisse des écoles de Nouméa**, est désignée :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

ARTICLE 107 : Au **Comité de la caisse des écoles de Bourail**, est désigné :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire.

ARTICLE 108 : Au **Comité de la caisse des écoles de Dumbéa**, est désignée :

- Madame Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire.

ARTICLE 109 : Au **Comité de la caisse des écoles du Mont-Dore**, est désigné :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire.

ARTICLE 110 : A la **Commission consultative de la tenue commune**, sont désignés :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;	- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, suppléante ;
- Monsieur Nicolas METZDORF, titulaire ;	- Madame Nina JULIE, suppléante ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;	- Monsieur Roch WAMYTAN, suppléant ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;	- Madame Annie QAEZE, suppléante ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;	- Madame Maria Isabella LUTOVIKA, suppléante.

ARTICLE 111 : A la **Commission consultative des bourses – études supérieures ou spécialisées**, sont désignés :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;	- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Madame Veylma FALAEO, titulaire ;	- Monsieur Vaimua MULIAVA, suppléant ;
- Madame Nina JULIE, titulaire ;	- Monsieur Nicolas METZDORF, suppléant ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;	- Madame Marie-Line SAKILIA, suppléante ;
- Madame Emmanuelle KHAC, titulaire ;	- Madame Annie QAEZE, suppléante.

ARTICLE 112 : A la **Commission des bourses avec affectation spéciale**, est désignée :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire.

ARTICLE 113 : A la **Commission provinciale des aides scolaires – bourses premier et second degrés**, sont désignées :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 114 : Au **Conseil consultatif de l'éducation**, sont désignées :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, titulaire.

ARTICLE 115 : Au conseil inter-établissement du **GRETA INC**, est désignée :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire.

ARTICLE 116 : Au **Jury d'examen des dossiers des candidats au prix d'excellence aux diplômés de l'enseignement supérieur**, sont désignées :

- Madame Marie-Jo BARBIER, titulaire ;
- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Madame Annie QAEZE, titulaire.

ARTICLE 117 : Au conseil d'administration du **Lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste ESCOFFIER**, sont désignés :

- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, suppléante.

ARTICLE 118 : Au conseil d'administration du **Lycée Jules GARNIER**, sont désignés :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire ;
- Monsieur Gil BRIAL, suppléant.

ARTICLE 119 : Au conseil d'administration du **Lycée LAPEROUSE**, sont désignées :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, suppléante.

ARTICLE 120 : Au conseil d'administration du **Lycée polyvalent du Grand Nouméa**, sont désignés :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, suppléant.

ARTICLE 121 : Au conseil d'administration du **Lycée polyvalent du Mont-Dore**, sont désignées :

- Madame Nadine JALABERT, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, suppléante.

ARTICLE 122 : Au conseil d'administration du **Lycée professionnel Pétro ATTITI**, sont désignés :

- Madame Inès KOUATHE, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, suppléant.

TITRE 9 – SECTEUR DE LA CULTURE

ARTICLE 123 : Au conseil d'administration de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), sont désignés :

- Monsieur Jean KAYS, titulaire ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante.

ARTICLE 124 : A l'assemblée générale de l'Association du théâtre de l'île, est désigné :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire.

ARTICLE 125 : Au conseil d'administration de l'Association école du cirque de Nouméa (ECN), est désigné :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire.

ARTICLE 126 : A l'Association Marguerite : sauvegarde du patrimoine historique de La Foa (Fort Teremba), sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Paul PAARUA, titulaire.

Au comité de coordination :

- Madame Emmanuelle ERIALE, titulaire ;
- Monsieur Gérald GUEPY, titulaire.

ARTICLE 127 : Au conseil d'administration de l'Association pour la promotion des musiques amplifiées (LE MOUV'), est désigné :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire.

ARTICLE 128 : A l'assemblée générale de l'Association témoignage d'un passé (ATUP), est désigné :

- Monsieur Éric ESCHENBRENNER, titulaire.

ARTICLE 129 : A l'Association troupe de danses mélanésiennes (WE CE CA), est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire.

ARTICLE 130 : Au conseil d'administration de la Bibliothèque BERNHEIM, sont désignés :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;
- Madame Pascale DONIGUIAN, titulaire ;
- Monsieur Aloisio SAKO, titulaire ;
- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, suppléante ;
- Madame Naïa WATEOU, suppléante ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, suppléant.

ARTICLE 131 : Au conseil d'administration du **Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC)**, sont désignées :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Madame Marie-Jo BARBIER, suppléante.

ARTICLE 132 : Au **Comité de gestion du Fonds de soutien à la production audiovisuelle (FSPA)**, sont désignés :

- Madame Naïa WATEOU, titulaire ;
- Monsieur Sylvain BOURGET, suppléant.

ARTICLE 133 : Au **Comité organisateur du festival des arts du Pacifique (COFAP)**, est désigné :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire.

ARTICLE 134 : A la **Commission de financement des projets de décoration ou d'aménagement paysager**, sont désignés :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;
- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire ;
- Madame Marie-Line SAKILIA, titulaire.

ARTICLE 135 : A la **Commission des sites et monuments historiques**, sont désignés :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire ;
- Monsieur Vaimua MULIAVA, titulaire.

ARTICLE 136 : Au conseil d'administration du **Conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMD-NC)**, sont désignés :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire ;
- Madame Nina JULIE, suppléante.

ARTICLE 137 : Au conseil d'administration de la **Fédération des œuvres laïques (FOL)**, est désignée :

- Madame Pascale DONIGUIAN, titulaire.

ARTICLE 138 : Au conseil d'administration de l'**Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du pacifique (IANCP)**, sont désignés :

- Madame Virginie RUFFENACH, titulaire ;
- Monsieur Sylvain PABOUTY, titulaire.

ARTICLE 139 : Au **Jury d'attribution de la bourse d'enseignement artistique (Jury BEA)**, sont désignés :

- Monsieur Thierry SANTA, titulaire ;
- Madame Inès KOUATHE, titulaire ;
- Monsieur Jean KAYS, titulaire.

ARTICLE 140 : Au **Jury d'attribution du dispositif de soutien d'aide à la création artistique (Jury DSACA)**, est désigné :

- Monsieur Christopher GYGES, titulaire.

ARTICLE 141 : Au conseil d'administration du **Musée maritime de Nouvelle-Calédonie**, est désignée :

- Madame Pascale DONIGUIAN, titulaire.

ARTICLE 142 : A la **Société de télévision radio (STR - CALEDONIA)**, sont désignés :

A l'assemblée générale :

- Madame Sonia BACKES, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Sonia BACKES, titulaire ;
- Monsieur Gil BRIAL, titulaire ;
- Monsieur Philippe BLAISE, titulaire ;
- Monsieur Philippe GOMES, titulaire.

TITRE 10 – SECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS

ARTICLE 143 : A la **Commission consultative d'aide à la sécurisation des commerces (CCASC)**, est désigné :

- Monsieur Guy-Olivier CUENOT, titulaire.

ARTICLE 144 : A la **Commission consultative pour l'exploitation économique de l'aérodrome de Nouméa-Magenta (COCOECO)**, sont désignés :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire ;
- Madame Laura VENDEGOU, suppléante.

ARTICLE 145 : A la **Commission locale des dépôts d'hydrocarbures (CLDH)**, est désigné :

- Monsieur Jean-Paul CABANAS, titulaire.

ARTICLE 146 : A la **Commission territoriale des transports routiers de personnes**, est désigné :

- Madame Ithupane TIEOUE, titulaire.

ARTICLE 147 : A la **Société calédonienne de transports aériens (AIR CALEDONIE)**, est désigné :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Briec FROGIER, titulaire.

ARTICLE 148 : A la **Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL)**, est désignée :

A l'assemblée générale :

- Madame Françoise SUVE, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Madame Françoise SUVE, titulaire.

ARTICLE 149 : Au conseil d'administration de la **Société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL)**, est désignée :

- Madame Sonia BACKES, titulaire.

ARTICLE 150 : Au comité syndical du **Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa (SMTU)**, sont désignés :

- Monsieur Alésio SALIGA, titulaire ;

- Madame Françoise SUVE, titulaire ;

- Monsieur Philippe MICHEL, titulaire ;

- Madame Nina JULIE, suppléante ;

- Monsieur Gil BRIAL, suppléant ;

- Monsieur Philippe DUNOYER, suppléant.

ARTICLE 151 : Au **Syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie (SMTI)**, sont désignés :

- Monsieur Marc ZEISEL, titulaire ;

- Madame Ithupane TIEOUE, suppléante.

TITRE 11 – SECTEUR DU PERSONNEL ET DE LA REGLEMENTATION GENERALE

ARTICLE 152 : Au comité d'orientation et de pilotage de la **Caisse locale de retraites (CLR)**, sont désignés :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire ;

- Monsieur Aloisio SAKO, suppléant.

ARTICLE 153 : A la **Commission centrale de sécurité (CCS)**, est désignée :

- Madame Isabelle CHAMPMOREAU, titulaire.

ARTICLE 154 : Au Conseil intercommunal de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance Farino-Sarraméa-La Foa-Moindou (CISPD), est désigné :

- Monsieur Lionnel BRINON, titulaire.

TITRE 12 – SECTEUR DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

ARTICLE 155 : A la Société publique locale « CARD » (centre aquatique régional de Dumbéa), est désigné :

A l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire.

Au conseil d'administration :

- Monsieur Jean-Gabriel FAVREAU, titulaire.

ARTICLE 156 : L'article 2 de la délibération du 11 janvier 2019 susvisée, relative à la délégation de service public pour le transport maritime de passagers vers l'île des Pins, est modifié comme suit :

« ARTICLE 2 : Il est créé une commission spéciale, composée de huit membres, élue à la représentation proportionnelle au plus fort reste parmi les membres de l'assemblée, chargée de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'analyser les offres et de rendre un avis sur le choix du délégataire qui sera proposé par la présidente de l'assemblée parmi les entreprises qui présenteront une offre. »

Cette commission est composée de :

- Madame Laura VENDEGOU ;
- Monsieur Briec FROGIER ;
- Monsieur Guy-Olivier CUENOT ;
- Monsieur Alésio SALIGA ;
- Madame Inès KOUATHE ;
- Madame Annie QAEZE ;
- Monsieur Philippe MICHEL ;
- Madame Veylma FALAEO .

ARTICLE 157 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifiée aux intéressés.